

Enseignes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 51

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209146>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ION DAI COUMANDEMENT

Vo sède, prau su, qu'ein a dhi dè cliiau coumandement. Ora on lè z'apprend pequa dein lè z'écoule. Le parait que lè dzein sant prau bon dinse, sein lè savai. De noutron teimps, lè faillai recordà à tsavon du cli que sè desai : « Ecoute, Israël », ein passeint per lo cinquièmo : « Honore ton père et ta mère », po botsi per lo « Sommaire de toute la loi ». L'ètai oque de biau de no lè z'ouère récitâ ao pridzo, tsacon lo sin : lè z'indiquâ pregnant lè pe grand, et lè demi-toupin lè pe petit, quemet : « Tu ne tueras point ».

Ion que récitâve adî lo mîmo l'ètai lo bouibo à Manuvet « Honore », quemet on l'avâi batsi. Lo sin, l'ètai lo cinquièmo ; lè z'autro, lè savâi pas. L'ètai venu on bocon mômî po fini et l'ètai tot solet tsi leu avoué son père et sa mère.

Quand s'ein è vegniu, que lè dod vilhio furant su l'adzo et que coumeincrant on bocon à ranquemalâ, lo menistre l'a faliu veni lè trovâ. Manuvet et sa Manuvetta l'ètant pas mî soigni que faillâ : lau pâilo ètai frâ, lè fenître dzevrâ, et on lâi vayâ jamé lo sèlâo. Iô ao menistre, cein lâi a fè mau bin et ein s'ein alleint trôuve devant l'ottô lo valet *Honore* et lâi fâ dinse :

— Mâ, dis-mè vâi, ton père et ta mère sant rido ao frâ dein lau pâilo.

— Monsu lo menistre, lau z'è bailli cliia tsambra po obèi ai coumandement.

— Que mè di-to quie ? Lè coumandement dian-le que faut mettre culsi sè pareint ao frâ ?

— Oi, lo cinquièmo, que dit : *Au Nord ton père et ta mère*, l'è por cein què lè beto dau côté dau dzoran.

MARC A LOUIS.

Enseignes

Un droguiste d'une ville où il y a un monarque s'intitule orgueilleusement : *Destructeur breveté des rats et des souris au service de Leurs Majestés*.

On lit au-dessus d'une autre boutique très élégamment décorée : C'est ici que demeure le fournisseur de lait d'ânesse de Leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse de ...

Un tourneur mécanicien a demandé la permission de prendre le titre de fabricant de *jambes de bois* de son Altesse Royale le prince de ...

LE JORAT INCONNU

CONNAISSEZ-VOUS le Jorat ?

— Oui, certes, me direz-vous. — Depuis longtemps, c'est le but de promenade dominicale de nombreux Lausannois qui veulent fuir, en été, la chaleur étouffante de la ville, et qui, en famille, s'en vont s'étendre dans les fraîches forêts du Grand-Jorat ou pique-niquer au Chalet des Enfants, au Chalet-à-Gobet ou ailleurs :

Les artistes y vont admirer les vastes sapinières, aux profondes ombreuses, les croupes molles, les clairières ensoleillées, les maisons au toit bas et le décor lointain et resplendissant des Alpes.

C'est le paradis des chercheurs de champignons. Les chasseurs en ont maintes et maintes fois exploré les plus petits recoins à la poursuite d'un lièvre souvent hypothétique. Et nos braves troubadés, donc ! Que de fois, se rendant au Chalet, n'ont-ils pas débûsqué l'ennemi (un caporal et deux hommes sous la haute direction du capitaine B...) caché aux environs de la fontaine aux Meulés.

Sté-Catherine a déjà vu s'ébaucher plus d'une idylle au milieu du va et vient des patineurs.

C'est à Corcelles que le *Conteur* a fêté son cinquantenaire ; c'est dans les hameaux dispersés là-bas à la lisière de la forêt qu'habitent les héros des histoires authentiques de Marc à

Louis ; c'est à Montpreveyres que le tram, plusieurs fois par jour, fait sa halte obligatoire. Le Jorat est donc une région connue, classée, éti-quetée, sans plus aucun imprévu.

Eh bien, chers lecteurs, vous êtes dans l'erreur ! Lisez plutôt le fragment suivant tiré du *Globe-Trotter*, journal illustré. (Voyages. — Découvertes. — Explorations. — Aventures. — Demandez partout !!! Quinze centimes le numéro !!!)

« Il y a quelque temps, toute une famille anglaise, composée de six personnes, père, mère et enfants dans la force de l'adolescence, avait quitté Lausanne pour escalader le Jorat. Bien que ce mont ne soit pas un des géants de la Suisse puisque son altitude n'est que de 928 mètres, il ne laisse pas de présenter des tournants périlleux, surplombant dès précipices ces qui ont englouti bien des voyageurs.

« Cependant nos Anglais se flattaient d'avoir bon pied, bon œil. Ils avaient escaladé le Mont Tendre et la Dôle qui ont l'un et l'autre une hauteur presque double de celle du Jorat. Aussi avaient-ils dédaigné de recourir à des guides ; d'ailleurs le temps était beau, le ciel clair ; l'ascension devait aller toute seule.

« Cependant à la Clochette, où ils s'étaient arrêtés, des habitants avaient cru démêler chez eux une certaine inexpérience et leur avaient conseillé de ne pas s'aventurer sans guide.

« Ils n'avaient rien voulu entendre et ils étaient partis, bien équipés d'ailleurs et n'oubliant pas d'emporter gourde d'eau de vie et bissac de provisions, car rien ne creuse comme les ascensions à l'air vif. Seulement, ils s'étaient attachés tous les six à une longue corde. Le père, âgé de quelque quarante-cinq ans, marchait le premier, puis le fils aîné, âgé de dix-neuf ans, puis la mère, puis un autre garçon et deux jeunes filles.

« D'autres ascensionnistes les virent passer, s'avancant d'un pas ferme. Au tiers de la montagne, ils firent halte sur une étroite corniche. On les aperçut ouvrant leur sac aux provisions pour casser une croûte.

« Tout à coup arriva l'écho d'un cri terrible : Une des jeunes filles avait glissé et disparaissait au-dessus d'un gouffre, entraînant les autres par son poids. On vit filer ainsi toute une grappe humaine composée de six personnes.

« Vainement quelques-uns de ces malheureux cherchèrent-ils à se retenir aux anfractuosités du roc : tous furent emportés et engloutis l'un après l'autre.... »

Horrible, n'est-ce pas ! Mais n'avais-je pas raison de dire que vous ne connaissiez pas le Jorat ?

Dans le même article, l'auteur nous narre les aventures de deux fiancés excursionnant, toujours dans le canton de Vaud.

« Ils s'étaient attachés l'un à l'autre par une solide corde, emblème du lien qui devait les unir dans la vie. » En gravissant l'Alpe, ils s'étaient juré un amour éternel, ce qui n'empêcha que la jeune fille ayant glissé dans un abîme, son chevaleresque fiancé... coupa la corde qu'il n'avait qu'à tirer à lui pour sauver son amie.

Si les lecteurs du journal indiquent jugent de notre canton et des mœurs des Vaudois d'après les fragments ci-dessus, il faut reconnaître qu'ils auront une drôle d'opinion de notre pays.

J. T.

TRAY ET DOU FAN YON

DANS notre avant-dernier numéro, notre collaborateur, M. Octave Chambaz, demandait quelle peut bien être l'origine de cette locution vaudoise, un peu oubliée aujourd'hui, que l'on appliquait à une personne qui avait fait une erreur dans un calcul :

La fè dè l'arithmètiké à Bonzon, ke tray et dou fan yon.

M. Vuillemin, rédacteur à la *Bibliothèque*

universelle, veut bien nous donner, « pour ce qu'elle vaut », dit-il, l'explication que voici. Ce pourrait bien être la bonne.

Il y avait jadis, à Vevey — peut-être existait-elle encore, sous un autre nom ? — une maison de fers et quincaillerie bien connue et très achalandée, propriété de M. Bonzon.

Les jours de marché, tous les agriculteurs des environs y venaient faire leurs emplettes, outils aratoires et autres articles.

Pour faciliter le service, en ces jours de grande affluence, M. Bonzon, aidé de son commis, préparait la veille, un certain nombre de marchandises, prêtes à livrer aux clients.

C'est ainsi qu'il faisait des paquets de deux, de trois et de cinq faulx. Quand il avait préparé assez de paquets de deux et de trois faulx, il en réunissait un certain nombre, soit chaque fois un de trois et un de deux, pour faire des paquets de cinq, disant : *Tray et dou fan yon !*

Voilà tout le secret de l'arithmétique à Bonzon.

LES PENSEURS

Pierre-Abram et le député.

Pierre-Abram. — Dites-voilà, conseiller, voilà don qu'il est question d'amputer le Grand Conset.

Le député. — Eh bien... oui.

Pierre-Abram. — Alo !... qu'en dites-vous ?...

Le député. — Que voulez-vous qu'on en dise ? C'est une motion. On l'a votée, comme toujours ; et puis, elle a été renvoyée à une commission, qui étudie la question. On verra le rapport. En attendant, y n'y a rien de fait.

Pierre-Abram. — D'accord ! D'ailleurs, comme y faut reviser la constitution, on sera d'obligé de consulter le peuple, n'est-ce pas ?

Le député. — C'est sûr... Et le diable, lui-même, ne sait jamais ce que pense... le peuple. Vous-même, Pierre-Abram, qu'en pensez-vous, de ça ?...

Pierre-Abram. — Moi ?... Oh bien... mon têt ! on est là... on attend de voir ce que dira le Grand Conset. C'est bien sûr que si on peut faire des économies...

Le député. — C'est évident. Seulement, voyez-vous, Pierre-Abram, y ne faut pas pourtant trop regarder à l'argent... surtout...

Pierre-Abram. — Surtout ?...

Le député. — Oui... enfin... surtout... quand y s'agit des intérêts du pays.

Pierre-Abram. — Oh ! pou ça, conseiller, je dis pas. Mais, au respect que je vous dois, y semble qu'y en a pourtant un peu beaucoup de ces députés.

Le député. — C'est fixé par la loi... La loi... c'est la loi, que diable !

Pierre-Abram. — Sans doute !... Mais, pou en reveni aux députés, quand on lit les papiers, on voit qu'y en a bien la bonne moitié qui ne dit jamais rien.

Le député. — La belle affaire !... Si y ne disent rien, parbleu, c'est qui n'ont rien à dire. Puis, d'abord, y votent, ceux-là, et leur suffrage vaut bien celui des autres, je suppose ! Et, d'ailleurs, si vous vous mettez à écouter les journaux !...

Pierre-Abram. — Faut pas vous fâcher, conseiller ; j'ai pas voulu vous insolenter. C'est bien sûr que dans une assemblée aussi nombreuse, tout le monde peut pas parler...

Le député. — Le bon sens ! Alo, qui écouterait, si tout le monde parlait ? Et puis, vous savez, Pierre-Abram, faut pas vous tromper ; ceux qui ne parlent pas, y pensent tant plus.

Pierre-Abram. — Y pensent en eux-mêmes !... Oué !... Mais... à quoi ?...

Le député. — A quoi !... A quoi !... Mais à ce que les autres ont dit, parbleu !

Pierre-Abram. — Croyez-vous ?... Oué !... Eh bien, c'est pas fatigant, tout de même... pou le prix !